

Budget 2023 : les propositions de ne plus encaisser les 5.- lors des rencontres mensuelles et de prendre en charge «les petits frais» concernant le rucher école (rencontres mensuelles) sont acceptées par applaudissement.

## 5. Rapport du président

L'année 2022 restera dans les mémoires comme celle de la canicule, après 2021 qui était celle du déluge. Décidément, les colonies et les apiculteurs font des acrobaties pour s'adapter aux péripéties climatologiques. On risque bien de caractériser 2023 comme l'année de l'arrivée du frelon asiatique.

Vous nous avez suivis avec beaucoup de régularité lors des rencontres mensuelles en mode comodal, soit chez vous, derrière votre écran, ou au rucher école, devant un verre de rouge. Les exposés de travaux au rucher ont suivi la chronologie saisonnière et les exposés du soir nous ont permis d'approcher la spirale de l'effondrement des colonies, la lecture des tiroirs, le traitement AO contre le varroa, l'élevage des nuclei, le blocage de la ponte, le miel, la résistance des abeilles VSH, l'épigénétique. Nos api cadres vous ont invités à un cours d'élevage au rucher école. La FAVR nous a épaulé pour vous servir une brisolée impériale. On a conclu l'année par le vin chaud traditionnel...

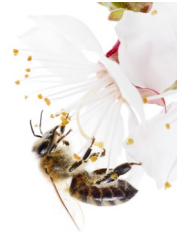
Le programme des rencontres 2023 est sous toit et vous avez déjà pu assister aux exposés de deux Prof. d'excellent niveau, invités le 14 janvier dernier dans le cadre des cours mis sur pied par la FAVR. Tout au long des prochains mois, nous allons essayer de vous scotcher avec des présentations conviviales des travaux du mois et des exposés du soir passionnants. Je vous communique une information qui va vous réjouir : pour ces rencontres, nous allons pouvoir disposer d'un local spacieux, chauffé, connecté, et, cerise sur le gâteau, pour vous Mesdames, équipé de toilettes (!) Assurément, la fréquentation de ces rencontres mensuelles va décupler...

Cette année, les membres de votre comité nous proposent une nouveauté : des cours pratiques au rucher école, ouverts à tous, en phase avec les rencontres du dernier mercredi du mois et en rapport avec l'actualité des travaux autour des ruches. Les 3 Mousquetaires, nouveaux responsables du rucher école, vous attendent de pied ferme pour vous aider à mettre la main à la pâte, à l'exemple de l'atelier pour le façonnage du candi du 22.01.2023 ! Ils vous inviteront à découvrir les nouveaux locaux mis à disposition par le service de l'agriculture que nous remercions vivement !

En parlant du vieux rucher école, je vous informe que nos 3 compères n'ont pas ménagé leur huile de coude pour poser une nouvelle cuisine fonctionnelle qui permettra, outre le partage du savoir-faire autour des ruches, un partage plus gustatif ou calorique autour des plaques de cuisson. On se retrouvera donc tous les 5 du mois pour, non seulement « pratiquer » mais également pour déguster !

Autre initiative très intéressante : le samedi 8 avril, Laure organise un vide-rucher à l'école d'agriculture. Ce sera l'occasion de proposer du matériel d'occasion aux jeunes apiculteurs qui se lancent dans la pratique apicole.

A cette même date, Elia, organise une journée « Assainissement » avec l'Apimobile du SSA. On espère que cela tombera avec la levée du séquestre concernant la loque sur la commune de Nendaz. Donc à vos brosses, racloirs, bottes et gants de caoutchouc !



On a encore d'autres projets dont on vous parlera au courant de la saison, pour vous tenir en haleine !

Le comité vous remercie pour votre fidélité légendaire. Claude

Le président informe l'assemblée de l'emplacement du nouveau local de rencontre (salle mécanique) et du nouveau local d'extraction qui complètera celui du «vieux» rucher école.

#### **6. Admission de 22 nouveaux membres :**

Jean-Luc Bétrisey, Jérôme et Sandrine Bernet, Jean-Paul Bourdin, Julien + Victor Délétroz, Carrera Valérie, Patrice Doda, François Gay, Andrea Invercini, Chenglu Miao Goncalves Matoso, Isabelle Crettol, Didier Marclay, Yvo Mathier, Jean-Charles Pitteloud, Julie Rausis, Roccia Jimmy, Roch Shirley, Philippe Salomon, Fanny Steib, Pierre Tamarcaz, Raphaël Vocat

Ces nouveaux Collègues sont félicités et reçoivent un lèvre-cadre au logo FAVR.

#### **Démission de 3 membres :**

Didier Callmander, Fernando manuel Lopes Dos Santos, Marie-Thé Roux

La section compte ainsi 221 membres affiliés (ordinaires et Amis) au 10.02.2023.

Les membres Daniel Etter (40 ans), Antoine Walpen (25 ans) et Robert Mabillard (25 ans) recevront leur diplôme de sociétariat par poste.

Le comité de la section est reconduit dans ses fonctions. Pour être en conformité avec les statuts, il se compose d'un nombre impair de membres.

#### **7. 1 Rapport du moniteur éleveur (Nicolas Berthod)**

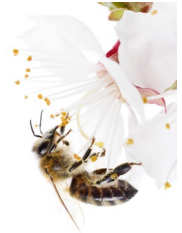
Le cours d'élevage du 14.06.2022 a réuni environ 50 Collègues. Après une partie théorique, chacun a pu s'exercer au picking sur 2 lignées distinctes pour pouvoir monter dans 2 stations différentes. Partage d'une raclette sur place.

#### **7.2 Rapport du contrôleur du miel (Nicolas Berthod)**

Année 2022 précoce et très sèche avec une récolte de miel aléatoire car la miellée de juillet n'était pas au rendez-vous.

5 contrôles pour un peu plus de 1000 kg de miel. La fusion du label d'or Apisuisse et celui de Vs-Wallis serait en préparation...

Une motion pour alléger, voire abolir les contraintes protégeant l'appellation miel de montagne ou d'alpage a été lancée aux Chambres Fédérales. En cas d'acceptation, l'ordonnance sur les denrées alimentaires pourrait être modifiée... Brigitte Délétroz sera la nouvelle responsable du contrôle du miel de notre section. Nous la félicitons pour son engagement.



### 7.3 Rapport de la conseillère apicole (Isabelle Moretti)

2022 :

Cours de base répartis sur 2 ans, avec attestation à la fin du cursus 60 participants en première année (inscriptions limitées)  
54 participants en deuxième année

Cours cantonal le 07.05.2022 : la cire

Cours de formation continue organisés par la FAVR

Soutien et conseils à tous les apiculteurs

2023 :

Démonstrations au rucher-école par les nouveaux responsables, le 5 de chaque mois, de mars à octobre

### 7.4 Rapport de l'inspecteur cantonal (Rémy Chambovey)

**Recensement** : le Valais compte 1475 apiculteurs qui s'occupent de 1884 ruchers.

**Interventions** : 351 contrôles sanitaires et 108 contrôles de la production primaire ont pu être effectués.

**Epizooties** : 4 cas de loque américaine et 6 cas de loque européenne ont été décelés. Un seul séquestre en relation avec ces cas n'a pas encore été levé. 118 ruchers ont été contrôlés dans les zones de séquestres. Pour les cas de Nendaz et Chermignon courant septembre, plus de 10 inspecteurs sont intervenus sur 5 jours, certains en renfort depuis le groupe d'intervention. Près de 700 ruches visitées réparties sur les 90 ruchers des 3 zones de séquestre.

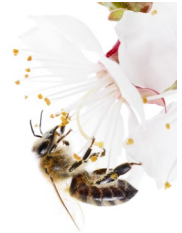
**Import/export** : 34 colonies importées; 1 lot de 59 reines exportées.

**Petit coléoptère** : 5 ruchers sentinelles répartis sur le canton. Le Service sanitaire apicole prie les apiculteurs suisses de renoncer à toute importation de colonie.

**Feu bactérien** : le Valais n'est plus en zone protégée. Même si les restrictions de déplacement des colonies n'existent plus, le bon sens prévaut toujours dans les zones de contagion.

**La tenue des registres** des colonies est toujours obligatoire et l'archivage est conservé sur 3 ans.

**Le frelon asiatique** risque bien de débarquer en Valais dans le courant de cette année...



## 8. Activités 2023

Toutes les activités 2023 sont sous toit et publiées sur le site [www.apision.ch](http://www.apision.ch) / agenda. La mise à jour se fait continuellement grâce à l'engagement de Serge. Les invitations aux rencontres **du dernier mercredi** du mois et aux cours pratiques **du 5 du mois** sont adressées par mail et les lettres news/apisavoir suivent régulièrement.

Notre page Facebook est également à jour. <https://www.facebook.com/ValaisApiculture>

## 9. Assemblée SAR et FAVR 2023.

L'assemblée des délégués SAR 2023, samedi 25.03.2023 à 09:00, à Moudon

Délégués :

1. Bernard Surchat
2. Victor Délétroz
3. Julien Délétroz

L'assemblée des délégués FAVR 2023, jeudi 20.04.2023 à 19h00, Ecole d'Agriculture

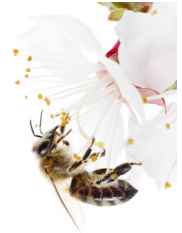
Délégués :

1. Elia Gabrieli
2. Marc Thétaz
3. Laure Dametto
4. Isabella Moretti
5. Pascal Pitteloud

## 10. Prise de parole de François Schoch, Président FAVR : «FAVR – SAR, quel avenir voulons-nous ?»

François Schoch nous rappelle l'histoire de la question du lien FAVR-SAR. Depuis des années les rapports entre la SAR et certaines Fédérations se sont compliqués. Le fonctionnement du comité SAR est pesant et englué par des séances interminables sans décision ni résultat concret. Parmi les prestations fournies par la SAR, le soutien à la formation (cours de base) a été supprimé. La formation des api cadres (ME, CA et CM) n'est pas assez réactive : les cours n'ont lieu que chaque 5 ans. Le contenu de la revue SAR est assez basique et la publication «papier» est dépassée et clairement onéreuse. La formation menant au brevet fédéral est un peu moins suivie qu'à ses débuts. De son côté la FAVR a mis sur pied un cours de perfectionnement menant à un certificat reconnu par le canton du Valais. De même, la formation de base dispensée par les CA mène à l'attestation reconnue par la FAVR.

Les 6 propositions de la part de la FAVR (Rythme de formation annuel - Information digitale au lieu du journal papier - Soutien aux cours débutant - Plateforme digitale



commune - Méthode d'encaissement des cotisations - Déterminer et proposer des cotisations SAR en lien avec les prestations fournies) n'ont pas trouvé d'écho auprès de la SAR. La FAVR s'est engagée à mettre sur pied des visioconférences mensuelles, un encadrement pour la formation des CM et CA, reconnu par le canton du Valais et menant à une certification.

Les flux financiers entre la Confédération, la SAR et la FAVR sont détaillés. La commission SAR verse à la FAVR 20'000.- pour l'élevage, 10'000.- pour les sections et offre aux api la revue pour 15'000.-. La FAVR verse des cotisations à la SAR pour un montant de 42'000.-

Les flux sont équilibrés. Le seul point qui est d'importance c'est l'élevage. Quitter la SAR priverait les ME d'un accès à la commission d'élevage et supprimerait tout pouvoir décisionnel. Par ailleurs, il faudrait mettre sur pied une formation cantonale pour les ME. Il faudrait en outre gérer une assurance vol, un concours des ruchers, un label, un lobbying à Berne, trouver du matériel didactique, gérer les diplômes de sociétariat, etc.

En fin d'assemblée, un vote visant à «prendre la température» montre qu'une large majorité est frileuse quant à un divorce...

Le comité se réunira pour donner un mot d'ordre clair aux délégués FAVR concernant le vote qui aura lieu le 20.04.2023.

### **11. Divers, propositions individuelles.**

Toutes les réservations de nuclei, commandes de matériel, demande de façonnage... se font uniquement par mail auprès du comité ou de la présidence.

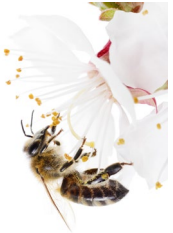
Le comité est à la recherche d'orateurs pour animer les rencontres mensuelles.

Laure nous met au courant de la journée « vide-rucher » qu'elle met sur pied le samedi 08.04.2023 à l'Ecole d'agriculture. Le programme des activités variées sera adressé tout prochainement aux apiculteurs de toute la Suisse romande. Elia annonce la participation de l'Apimobile pour nettoyer tout le matériel apicole. Les membres de la section sont sollicités pour donner un coup de main à la logistique cette incroyable journée !

L'Assemblée se clôt à 21:30 et le comité sert la traditionnelle raclette aux fabuleux membres de la section.

1950 Sion, le 11.02.2023

Claude Pfefferlé, section Sion&environs, +41 79 691 69 85



Annexe : quelques slides concernant FAVR-SAR

## FAVR Les prestations SAR

Formation des ME, des CA et des CM

Soutien à l'élevage

Assurance contre le vol et la déprédation

Concours des ruchers

Jubilé - pins

Label d'or

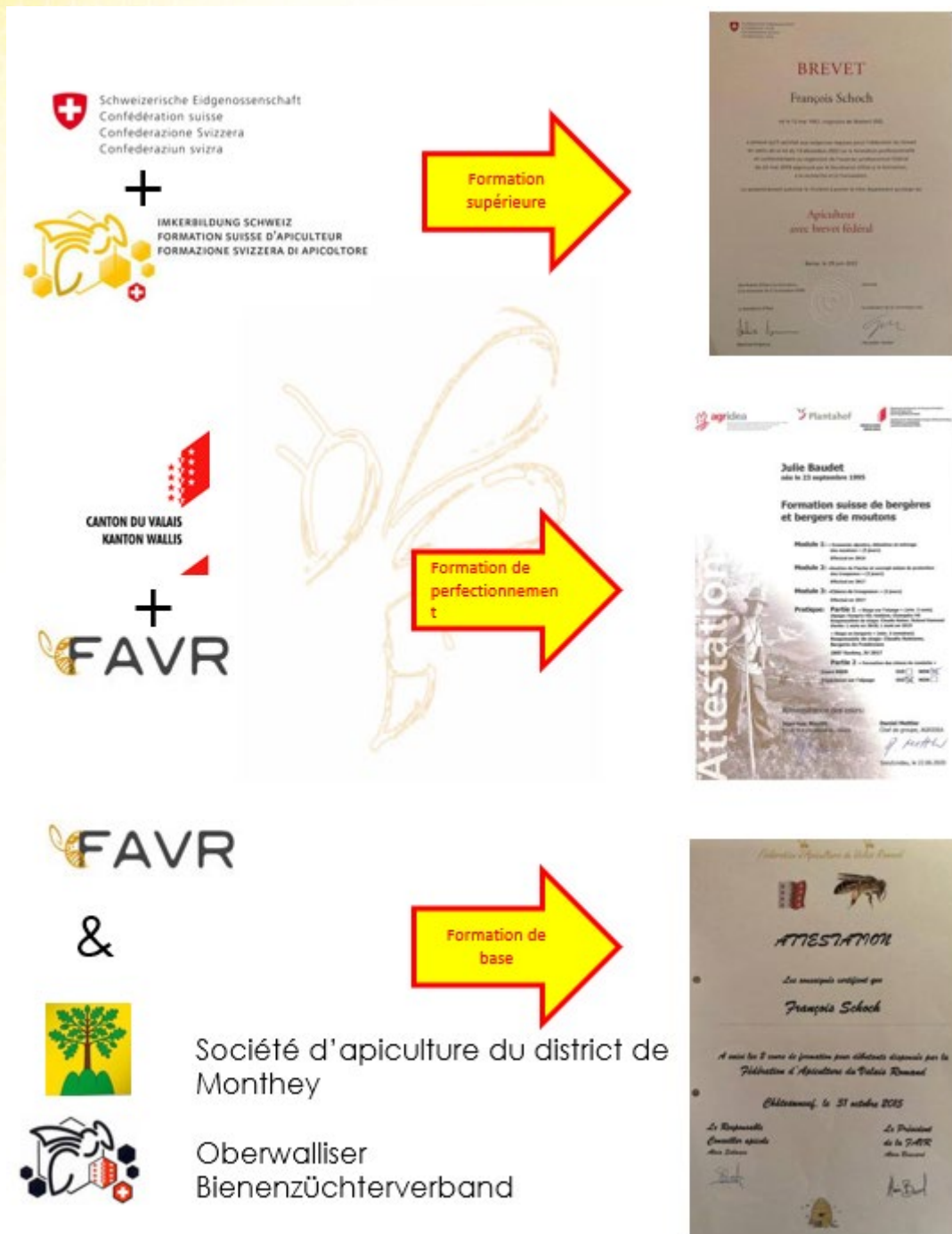
Lobbying Berne fédérale

Matériel didactique

Divers supports – agenda, timbres

Autres









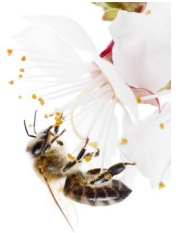
# FAVR

## Propositions FAVr

1. Rythme de formation annuel
2. Information digitale au lieu du journal papier
3. Soutien aux cours débutant
4. Plateforme digitale commune
5. Méthode d'encaissement des cotisations
6. Déterminer et proposer des cotisation SAR en lien avec les prestations fournies

## Réponses SAR

1. Non, en fonction de la demande
2. Non
3. Non
4. Etude en cours
5. Non
6. Dia suivant



## Propositions FAVr

### 6. Déterminer et proposer des cotisation SAR en lien avec les prestations fournies


#### Réponses SAR – décomposition cotisation

Source SAR – conférence des président de fédération du 11.11.2022

Administration, comité, assemblée, informatique, assurance, etc...	CHF 22.-
Revue	CHF 19.-
<u>Apisuisse, apiservice</u> , cotisation	CHF 12.-
Assurance vol et déprédation	CHF 2.-
Vulgarisation	CHF 7.-
Contrôle du miel	CHF 0.-
Elevage	CHF 1.-
Vente livres et outils	-CHF 7.-
Prime assurance	<u>-CHF 2.-</u>
Total	CHF 54.-

Cotisations apicultrices et apiculteurs CHF 53.-



 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

CHF 282'300.- annuel de 2018 à 2021  
Source : OFAG – contrat de prestation

CHF 255'495.- en 2022  
dont soutien aux stations CHF 3'000.-  
par station  
Source : OFAG – soutien à l'élevage



~ CHF 67'064.- (~20% des fonds fédéraux) en 2022



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE  
SAR



Commission  
d'élevage

CHF 20'000.- annuel  
Source : VS – contrat de prestation

53.-/membre  
~ CHF 42'000.-

~ CHF 10'000

Journal 19.-/membre  
~ 15'000.-

CHF 20'000.-  
/an

FAVR | FÉDÉRATION D'APICULTURE DU VALAIS ROMAND

Section Conthey	Section Entsamo	Section Hérens	Section Martigny	Section Sion	Section Sion	Section St-Maurice
--------------------	--------------------	-------------------	---------------------	-----------------	-----------------	-----------------------

Apicultrices et apiculteurs  
cotisations  
53.- + 12.- + 12.- à + 20.- Total :  
entre 77.- et 85.-

finance en fonction des activités

